

La prochaine réunion du conseil communautaire aura lieu le :

Mardi 2 juin 2026 à 19h
Salle des fêtes – SAINT PRIVÉ

Ordre du jour :

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 23 avril 2026**
- 2) Décisions du Président dans le cadre de sa délégation de pouvoirs**
- 3) Modalités de vote aux élections des autres membres du bureau**
- 4) Détermination du nombre des autres membres du bureau**
- 5) Élections des autres membres du bureau**
- 6) Fixation des indemnités des autres membres du bureau**
- 7) Désignations des membres au sein des organismes extérieurs**
- 8) Désignations des membres dans les commissions thématiques**
- 9) Finances**
 - Vote des comptes de gestion 2025, des comptes administratifs 2025 pour le budget principal et les budgets annexes
- 10) Petite Enfance / Enfance Jeunesse**
 - Renouvellement de la Charte « Promeneurs du Net » 2026-2027 et la convention adossée pour le centre de loisirs de Forterre
- 11) Gestion des déchets**
 - Renouvellement du marché de fourniture et livraison d'équipements pour la collecte des déchets ménagers en porte à porte
 - Convention de collecte des articles culinaires usagés en déchetteries
 - Modification de l'indice de révision des prix — Marché de transport et tri des déchets recyclables (Lot 2 – transport des déchets recyclables)

12) Ressources Humaines

- Mise en place du télétravail au sein de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre
- Fixation des taux d'avancements de grades
- Recours au contrat d'apprentissage d'un(e) juriste au sein du pôle stratégique
- Création d'un Comité social Territorial local
- Création de poste

13) Environnement

- Validation du document cadre du Plan paysage des étangs de Puisaye et lancement de son Plan d'actions
- Accord de principe pour l'adhésion au futur syndicat GEMA et approbation du protocole d'accord

14) Prise en charge de la protection fonctionnelle

15) Point sur les dossiers en cours

16) Questions diverses

Le Président,
Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

